

pour avoir manqué de respect au pouvoir¹. Un autre, par excès de hâte, avait composé l'éloge funèbre de Drusus, lorsque Drusus vivait encore; c'était lui porter malheur: il fut condamné à mort. Les superstitions de l'antiquité étaient appelées au secours de la tyrannie.

Quant aux vrais motifs de l'accusation, un peu de fortune, un peu de naissance, un peu de gloire, la haine d'un délateur suffisait. L'amour de l'argent, passion longtemps inconnue à Tibère, commençait à se développer en lui. Il doublait les impôts, il ne refusait plus les héritages. En vertu d'une loi oubliée, qui ne s'appliquait d'ailleurs qu'à l'Italie, les premiers citoyens de la Gaule, de l'Espagne, de la Syrie, de la Grèce, furent condamnés pour le seul fait d'avoir eu en portefeuille plus du tiers de leur fortune².

Voilà ce qu'était une accusation. L'homme à qui elle tombait sur la tête était marqué du doigt comme un pestiféré; on l'abandonnait de toutes parts; s'il passait dans les rues, on se mettait à fuir, et puis ensuite on revenait sur ses pas, et on se faisait voir de peur d'avoir montré sa peur; amis et parents laissaient un grand vide entre eux et lui. Il y avait une raison à cela: c'est que l'accusation gagnant de proche en proche comme la peste, d'un homme passait à sa famille, à ses amis, à ceux qui l'avaient salué, à ceux qui l'avaient vu. Pour ne pas être accusés, amis et parents se faisaient quelquefois accusateurs. La première pierre une fois jetée au proscrit, chacun se hâta d'y ajouter la sienne; le moyen de se sauver était de le per-

1. Suet., *in Tiber.*, 61.

2. Sur cette passion de l'argent: « Ea prima Tiberio erga pecuniam alienam diligentia fuit. » (Tacite, *Annal.*, IV, 20, sur l'an 24.) *V. Id.*, I, 75; III, 48; VI, 2, 49; Suet., *in Tiber.*, 46, 49.

dre; le fils dénonça son père, le frère sa sœur¹. Ici se retrouvaient les traditions du patriotisme romain exploitées par le despotisme impérial; les délateurs immolaient leurs parents à Tibère, comme Brutus avait fait mourir ses fils, ou Horace sa sœur.

L'accusé presque toujours restait libre, et cependant ne songeait pas à fuir; pourquoi? Nous le savons peu; c'est un fait qui révèle dans la société antique mille circonstances étrangères à la nôtre. L'empire était si vaste, que la fuite semblait impossible. « En quelque lieu que tu sois, écrit Cicéron à Marcellus, songe que le bras du vainqueur peut t'y atteindre. » Nous avons l'exemple d'un seul homme qui tâcha d'échapper à la puissance de l'empereur; c'était un chevalier romain qui s'enfuyait chez les Parthes. On trouva cela étrange; on l'arrêta et on le ramena à Rome. Tibère s'en soucia si peu, qu'il le laissa vivre.

Où fuir d'ailleurs? au delà des bornes de l'empire on ne connaissait rien. L'empire romain n'était pas terminé par des limites absolument certaines; à ses extrémités, des royaumes tributaires, des peuples barbares à demi soumis, faisaient suite aux provinces gouvernées par les préfets et prolongeaient l'influence de l'empire². Où était la borne? Les proconsuls le savaient; les peuples le savaient à peine; elle était là où l'on ne connaissait plus rien, là où vivaient des peuples sauvages, où la géographie devenait fabuleuse. Il fallait vivre à Rome ou y mourir, vivre dans cette lumière, comme dit Cicéron, vivre de la pleine vie du Champ de Mars et du Capitole, comme ce Vénitien exilé qui revint à Venise sûr d'y trouver son supplice, mais aimant mieux mourir à Venise que vivre ailleurs.

1. Tacite, *Annal.*, IV, 28.

2. Regiones ultrà fines imperii, dubiæ libertatis. (Senec.)

Ni fuir, ni se cacher ! Ces deux espérances du proscrit, qu'à toutes les autres époques le dévouement a si puissamment aidées, étaient perdues pour le proscrit de Tibère. Personne n'avait foi en personne. Rome était pleine d'esclaves ; des esclaves cultivaient la campagne : entre l'esclave et l'homme libre il n'y avait guère de liens d'humanité ; c'était comme une autre nature. Au temps de Sylla, il y eut encore de nobles dévouements d'esclaves pour leurs maîtres. Sous Tibère, nous n'en trouvons plus ; la peur et la trahison, l'espionnage volontaire, étaient partout, et la police, faite par la trahison et la peur, était bien autrement inévitable que ne l'est la police faite par le pouvoir ¹.

L'accusé paraissait donc devant le sénat, juge suprême des accusations de lèse-majesté². Il se présentait seul devant tous ces hommes, courtisans, intimes complices ou tremblants ennemis du prince ; devant ces vieilles toges qui avaient, les unes à se défendre de leur illustration, les autres à garder sauve leur obscurité ; devant ces restes mutilés de l'aristocratie, ennemis les uns des autres, honteux de leurs noms, tremblants de leur gloire. En face de lui, trois, quatre, cinq accusateurs se réunissaient pour l'écraser ; s'il avait gouverné une province, elle ne manquait pas d'envoyer contre lui quelque parleur disert, tout fier de se montrer sur le grand théâtre de Rome³. Et ce

1. « C'était là le plus affreux malheur de ce temps. Il n'était pas délation si infâme que dédaignassent d'exercer même les premiers du sénat, ouvertement quelquefois, souvent dans l'ombre. Toute différence avait cessé d'étranger ou de parent, d'ami ou d'inconnu, d'un fait nouveau ou d'un souvenir obscurci par le temps. Chacun, en hâte d'atteindre son proscrit pour se sauver lui-même, saisissait la première parole tombée dans un repas, dans une réunion au Forum, sur le sujet le plus frivole. La plupart ne voulaient que leur propre sûreté ; mais il en était que le mal de la délation avait gagnés comme une peste. » Tacite, *Annal.*, VI, 17.

2. *Id.*, III, 49, 50, 61 ; VI, 9, 11.

3. *Id.*, III, 66-70 ; IV, 15.

n'étaient pas les accusateurs seulement : les témoins n'étaient point comme chez nous de simples narrateurs ; ils discouraient, invectivaient, se fâchaient aussi librement, aussi oratoirement que personne ; tous avaient été trop longtemps à l'école pour perdre les belles choses qu'ils y avaient apprises. De défenseur, il n'en est pas question ; non que la défense fût interdite, mais nul n'osait s'y risquer¹. Alors pleuvaient, comme la grêle, les injures oratoires, l'imprécation, l'évocation, l'apostrophe, toutes les colères de la controverse, tous les souvenirs du rhéteur ; on nageait en pleine déclamation. L'accusé, renversé par l'invective, se relevait à peine, que l'hypotypose ou la prosopopée venait l'écraser ; il rendait le dernier soupir sous les foudres de l'apostrophe.

Ceci peut paraître puéril, mais rappelons-nous combien les anciens étaient puérils eux-mêmes ; la puissance des phrases était immense. Quand Manlius fut accusé devant le peuple, on crut faire beaucoup contre lui, parce qu'on lui ôta un mouvement oratoire en lui ôtant la vue du Capitole qu'il avait défendu. On écoutait, on admirait, on se laissait persuader en artiste ; l'immoralité du but inquiétait peu. L'habitude était vieille de séparer le talent de la conscience, d'applaudir à l'emphase des mots sans songer à la vérité des choses ; cet homme avait bien parlé, que pouvait-on lui refuser ?

A ces accusateurs, à ces témoins, s'ajoutait le grand moyen de la procédure romaine, la torture des esclaves. Seulement la loi défendait de mettre à la torture les esclaves qui appartenaient à l'accusé : en habile procu-

1. « Silanus fut accusé, ... et de peur qu'un de ses parents ne vint à son secours, on ne manqua d'ajouter l'accusation de lèse-majesté qui faisait du silence une nécessité et un devoir. » Tacite, *Annal.*, III, 6. Quelques exemples de dévouement : *Ibid.*, V, 8.

reur¹, Tibère sut éluder cette loi; il fit vendre aux agents du fisc les esclaves des accusés, et dès-lors ils purent être mis à la question sans le moindre scrupule légal.

Contre tout cela, contre ces témoignages, contre ces interrogatoires par la main du bourreau, contre ces ennemis hardis, effrontés, soutenus par César, habitués à la parole, l'accusé était seul, atterré, sans faconde: il perdait la force de nier les imputations les plus menteuses. Pourtant, s'il avait du cœur, il n'en était pas toujours de même. En ce temps où chacun tremblait pour soi, lorsqu'on s'était mis au-dessus de la crainte commune, il n'était pas difficile de dominer les autres en la leur rappelant. L'accusé pouvait se grandir au rôle d'accusateur, nommer de prétendus complices, ou même, sans se reconnaître coupable, dénoncer son ennemi. Alors, pour peu qu'il eût quelque éloquence, c'était une lutte épouvantable; ces deux hommes, l'un s'érigeant en délateur, l'autre descendu au rôle d'accusé, parlaient à outrance pour leur vie ou leur mort: vrai combat de gladiateurs, duel à mort dont Tibère était l'impassible et l'heureux spectateur, car il aimait toujours à voir aux prises l'un avec l'autre ceux qui avaient quelque puissance. Un accusateur ainsi accusé perdit la tête et s'enfuit; Tibère le fit ramener de force pour soutenir sa dénonciation jusqu'au bout².

Il y a plus: après la chute de Séjan, lorsque l'on poursuivait ses amis, un des accusés osa avouer qu'il avait été de ce nombre; mais en même temps il rappela au sénat, que le sénat tout entier en avait fait autant que lui: «*Nous*

1. «*Callidus et novi juris repertor.* » Tacite, *Annal.*, II, 30. Auguste, selon Dion, LV, serait le premier auteur de ce précédent.
2. V. Tacite, *Annal.*, IV, 28, 29.

avons flatté tout ce qui l'entourait, *nous* avons fait la cour à ses affranchis, *nous* avons été heureux de *nous* faire reconnaître de son portier. » Ce *nous* le sauva. Un autre, à qui l'on demandait le nom de ses complices, commençait à les désigner parmi ses juges; les pères conscrits tremblèrent sur leurs sièges, le désespoir de cet homme les menaçait tous: ils se hâtèrent d'étouffer sa voix par des murmures et de le condamner.

Il y avait une autre raison pour se hâter. La condamnation était presque toujours si certaine, que l'accusé, dès le premier moment, cherchait à y échapper par le suicide. Allait-il attendre dans sa maison que les pas des soldats vissent l'avertir qu'il était temps de mourir; que deux valets du bourreau lui passassent le lacet au cou dans un cul-de-basse-fosse? souffrirait-il que son corps fût traîné aux crocs, jeté aux gémonies; qu'on vendit ses biens sous la pique du préteur au profit du fisc; que ses accusateurs s'engraissassent de son patrimoine; que son testament, l'acte le plus solennel et celui qui tenait le plus au cœur du citoyen romain, fût déchiré? En se donnant la mort, il dérobaient ses restes à l'infamie, son testament à une honteuse radiation, aux mains des délateurs l'héritage de sa famille¹. Mais si l'accusé était pressé de mourir, Tibère et le fisc tenaient à le faire vivre jusqu'à sa sentence; il y avait donc une effroyable émulation à qui irait le plus vite de l'accusé ou des juges, l'un pour sauver ses biens et sa mémoire, l'autre pour sauver les droits du trésor. — «*Carnutius m'a échappé,* » disait Tibère d'un proscrit qui s'était tué². D'autres fois il fit le bon prince, et se plaignit que les accusés, en se donnant la mort, se dérobaient

1. Dion, LVIII, p. 631. Tacite, *Annal.*, VI, 29, 30.
2. Suet., *in Tiber.*, 51.

à sa clémence; il ne fut jamais si miséricordieux qu'envers les morts. Des accusés dont le procès dura plusieurs jours, prirent leur temps et se laissèrent mourir de faim; un autre qui s'était frappé d'une épée, fut amené au sénat tout sanglant, tout bandé, pansé pour le bourreau; un autre s'empoisonna devant ses juges : on ne prit pas le temps de le condamner; qu'importait, en une telle hâte, la formalité de la sentence? On l'emporta mourant, et on lui mit le lacet au cou comme déjà il ne respirait plus¹.

Dans une telle voie, on devait marcher vite. Ce n'était pas un tyran opprimant le peuple, c'était le peuple se déchirant lui-même au profit de son tyran. Bientôt l'accusation frappa au hasard, sur les pauvres, sur les obscurs, sur ceux que rien, si ce n'est des haines personnelles, ne lui recommandait; des exilés, des fils d'exilés furent ramenés de quelque lointaine province ou d'une île à moitié déserte, comme des gens qui eussent fait peur. On en vit venir de tout déshonorés par la misère, hideux, en haillons, sans que l'on sût qui se vengeait ainsi². Ce n'était plus vengeance, ce n'était plus soupçon; on n'en voulait plus à tels ou tels, on en voulait au premier venu pour faire peur à tous. A la fin de sa vie, il ne s'agissait plus pour Tibère de tuer ses ennemis, mais de tuer beaucoup : c'était Marat avec ses deux cent mille têtes.

En présence de tels faits, la vie privée de cette époque nous semble marquée d'une tristesse profonde. A travers une passion de luxe qui tenait du délire, des débauches gigantesques, des plaisirs frénétiques, on savait qu'avant le lendemain matin, un petit billet d'un accusateur à Tibère ou de Tibère au sénat pouvait vous conduire à une

1. Suet., *in Tiber.*, 61; Tacite, *Annal.*, VI, 40; Dion, LVIII.

2. Tacite, *Annal.*, IV, 13.

mort ignoble dans le cachot infect de Jugurtha. Cette société sans moralité et sans croyance, ne trouvant rien en elle-même qui l'aidât à envisager avec la dignité du vrai courage ce perpétuel danger suspendu sur sa tête, s'enivrait pour l'oublier; mais au milieu des orgies, un amer ennui la prenait au cœur. N'espérant en rien, vouée à des superstitions sinistres envers un destin qu'elle croyait aveugle, demandant à l'astrologie et aux présages la connaissance d'un inévitable avenir, fataliste et superstitieuse, sans vertu, sans philosophie, sans foi, elle croyait faire un acte de grandeur et échapper à l'inévitable loi du destin par le suicide. Le suicide, qui était la grande ressource contre Tibère, lui paraissait aussi la grande ressource contre elle-même. Tant de morts volontaires appelées et savourées avec bonheur par des proscrits dans le Forum, dans le sénat, dans la prison, partout où ils le pouvaient, accoutumèrent aisément Rome à ce genre de courage qui se fait si facilement imiter. On se tua par obéissance et par précaution, et sur un indice de la disgrâce de l'empereur, on se donna la mort afin de n'avoir rien à faire avec le bourreau. On se tua simplement par ennui de la vie (*tædium vitæ*); c'était le mot consacré. On s'enfermait dans sa chambre, on refusait les aliments, et l'on attendait sa fin. Ainsi, Lentulus, maître d'une grande fortune, ayant eu le malheur de faire Tibère son héritier, se laissa pousser par celui-ci, à force de chagrins et de craintes sourdes, à se donner la mort. Ainsi, Coccéius Nerva, ami et commensal du prince, illustre dans la jurisprudence, inattaqué par les délateurs, se laissa mourir, Tacite le dit, de la profonde tristesse que lui inspirait son époque¹.

1. Sur les suicides ordonnés par le prince, Tacite, *Annal.*, VI, 10. Sur Lentulus, dit l'augure, Suet., *in Tiber.*, 49; Senec., *de Benef.*, II, 27. II

D'où venait tout cela ?

La peur était le dieu de ce siècle. Et quelle était la raison de la peur ? Pourquoi cet abandon, cet isolement du proscrit, cette trahison universelle, ce manque de foi réciproque entre gens qui avaient le même intérêt et couraient le même danger ? pourquoi ce peuple tremblant dans les rues, fuyant au passage d'un proscrit ; détestant Séjan et n'ayant de courage contre lui qu'après sa chute ; adorant la mémoire de Germanicus, et lorsque sa famille est proscrite, osant à peine s'émouvoir un peu dans les rues, tout en protestant de son respect pour Tibère ? pourquoi ce sénat, le représentant de l'ancienne aristocratie, servant contre elle et contre lui-même les desseins du prince ? pourquoi Tibère même, le grand ressort de l'universel effroi, vieillissant dans la peur, blotti dans son nid de Caprée, consultant les astrologues sur la durée de sa vie, tremblant comme ceux qu'il faisait trembler ? Quelle était donc la cause première de cette terreur sans exception et sans borne ?

Ce n'était pas chez le peuple la crainte d'une puissante force matérielle : 9 ou 10,000 prétoriens réunis sous les murs de Rome, gens qui vivaient de plaisir, faciles à acheter, faciles à vaincre, n'eussent pas été contre une révolte de cette vaste cité une suffisante barrière. Les légions étaient disséminées sur les frontières, et disséminées par une politique qui les craignait bien plus qu'elle ne comptait sur elles : c'était auprès d'elles que les enfants de Germanicus avaient espéré trouver un refuge.

Mais il faut le dire d'abord : les masses sont bien plus inertes, leur action sur la vie sociale bien plus rare qu'on n'est tenté de le croire. En tout lieu et en tout temps, les

avait 400 millions de sest. (106,250,000 de fr.) Sur Nerva, Tacite, *ibid.*, VI, 26.

minorités gouvernement. Dans quelques pays du Nord, des moyens parfois un peu artificiels ont appelé une minorité plus forte, mais encore une minorité, à la fiction plutôt qu'à la réalité du gouvernement. Mais déjà si vous descendez en France, vous trouverez à certaines époques la loi plus empressée à donner que les masses à recevoir ; les magnifiques droits qu'elle offre, insoucieusement négligés pour un marché à faire ou pour une journée de moisson ; les salles d'élection laissées à quelques meneurs et à leurs dupes. C'est bien mieux encore dans le Midi, où la double facilité d'oublier et de vivre, les jouissances de l'oisiveté, l'heureux débarras de tout prévoyance, la vie jour à jour, heure à heure, rendent le peuple plus antipathique et plus étranger au drame trop sérieux de la vie politique ; pays ingouvernables par de tels moyens, si je m'en crois. Voyez les invalides révolutions de l'Espagne et de l'Amérique Espagnole, révolutions prétoriennes que fait un régiment, qu'un bataillon défait : et la nation que dit-elle ? La nation est ici, au coin de la rue, assise à terre quand elle ne peut avoir de meilleur siège, mangeant son macaroni, buvant son chocolat, fumant son cigare (si la révolution lui en a laissé un), savourant au moins, ce qu'on ne peut lui ôter, son beau soleil ; regardant la révolution passer, bien des fois ne laissant pas que d'en souffrir, mais ne songeant pas à s'en mêler ; faisant bien ou mal, mais faisant ainsi.

Ce n'est pourtant pas assez, chez des Romains surtout, pour expliquer cette patience de vingt ans, cette terreur si lâche de tout un peuple devant un vieillard sale et décrépît que le peuple à son tour faisait trembler. L'Italie, Rome elle seule, une légion, quelques grandes familles avec leurs esclaves et leurs clients, eussent pu faire une révolution.

Et cependant Tibère, au milieu de toutes ses craintes, ne paraît redouter qu'un assassinat et non une émeute.

Pourquoi donc ?

Voici, je crois, la cause fondamentale. La plupart des sociétés antiques reposaient sur l'égoïsme national : patriotisme dans les républiques, despotisme dans les monarchies, le principe était le même. Et croyez que le despotisme avait aussi ses héros et ses religieux dévouements. Hérodote raconte que, lorsque Xercès, vaincu en Grèce, s'enfuit dans son royaume, une tempête s'éleva pendant qu'il traversait la mer ; le pilote déclara que le navire était trop chargé et que la vie du roi était en péril. Le pont du navire était couvert des grands de la Perse, qui avaient suivi le roi. A cette déclaration, ils vinrent tous, les uns après les autres, mettre le front à terre aux pieds de Xercès, et se précipitèrent dans les flots. Il y a dans la simplicité de ce dévouement, quelque absurde qu'il soit, un certain grandiose qui étonne et qui vaut bien (en supposant la vérité des deux histoires) Curtius et son fameux cheval se précipitant dans l'abîme.

Dans le sein et comme à l'ombre de cet égoïsme national, croissaient, si je puis ainsi dire, une foule d'égoïsmes partiels de tribu, de caste, de corporation. Sur cet ensemble vivait le monde. L'égoïsme national, quoique fondé sur un esprit d'hostilité et de guerre, sur la haine de l'étranger (*hostis* veut dire à la fois étranger et ennemi), resserrait les liens de chaque société, la faisait une, la concentrait par l'exclusion de ce qui venait du dehors ; et, par les idées superstitieuses qui en étaient le principe, la ralliait plus complètement dans les républiques à l'aristocratie, dans les monarchies au souverain, qui était le nœud, et souvent même la divinité de ce système. A son tour, l'é-

goïsme d'association, de tribu, de famille surtout, formait entre les diverses portions de la société des liens durs, sanguinaires, mais puissants, et se rattachant tous à l'unité politique. Ce n'est pas ici le lieu de dire combien était imparfait cet ordre social, fondé en dernier résultat sur la division et la haine de peuple à peuple, par conséquent sur la guerre, l'extermination et le sang ; combien funeste à l'intérieur même des sociétés était ce système, qui ne reconnaissant rien de sacré dans la personne de l'homme, n'admettait point de droit ni de raison que le sujet pût faire valoir contre la république, et immolait, sans égard pour la justice, l'homme à la nation, à la tribu, à la famille : tout ce que je veux dire, c'est que telle était la base de tout ordre social avant le christianisme, et qu'il ne pouvait guère y en avoir d'autre.

La conquête romaine renversa cette base ; les égoïsmes nationaux, si je puis ainsi dire, furent tous fondus dans le grand égoïsme romain ; ils se réduisirent à la proportion de quelque gloriole de petite ville. En même temps, Rome, qui, plus que toute autre cité avait exalté en elle cet égoïsme national, Rome, chez qui les égoïsmes partiels et surtout celui de la famille étaient aussi plus puissants ; Rome, en s'étendant à l'excès, laissa échapper la maille première de ce réseau si serré, et relâcha en elle-même tous les liens de l'égoïsme national, comme elle les brisait chez les autres peuples. Ainsi la vieille base de la société païenne fut rompue ; le monde antique n'eut plus l'appui vicieux, mais l'appui sur lequel il reposait.

Mais en même temps tout cet égoïsme de société se brisait en égoïsme individuel. Ce que la philosophie enseignait était trop vague, trop dépourvu de base ; ce que la religion contait, trop mélangé et trop puéril pour qu'il en